

Calendrier pour les candidats ayant accepté définitivement le vœu IFSI Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph (sans vœux maintenus en attente)

La réservation de votre place ne sera définitive qu'après avoir adressé votre dossier d'inscription **[téléchargeable dès à présent à partir de ce lien](#)**

- Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le **27 mai 2021 et le 11 juillet 2021 inclus** : confirmation écrite d'inscription au plus tard le **16 juillet 2021** et envoi du dossier d'inscription **au plus tard le 23 juillet 2021** à douze heures (heure de Paris) ;
- Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission **entre le 12 juillet 2021 et le 20 août 2021 inclus** : confirmation écrite d'inscription et envoi du dossier **au plus tard le 27 août 2021** à douze heures (heure de Paris) ;
- Pour toute proposition d'admission acceptée **à partir du 21 août 2021**, confirmation écrite d'inscription et envoi du dossier **dans les 72h suivant l'acceptation de la place et au plus tard le 30 août 2021** à douze heures (heure de Paris) ;

Toute place non confirmée par écrit dans les délais ci dessus sera considérée comme une démission de la formation, votre place sera alors proposée à un autre candidat.

N'hésitez pas à appeler le secrétariat infirmier (01 44 12 83 85 ou 01 44 12 82 48) si vous avez des questions pour compléter le dossier ou sur la prise en charge financière de votre formation.

Pour envoyer votre dossier :

- Par courrier à l'adresse suivante : IFSI Paris Saint Joseph- Secrétariat infirmier - 185 rue Raymond Losserand - 75674 Paris Cedex 14
OU
- Par mail sifsi@ghpsj.fr
OU
- Le déposer sur rendez-vous uniquement : Campus Didot, 96 rue Didot 75014 Paris, Espace F

Après vous être inscrit-e à l'IFSI vous devrez vous inscrire à l'Université de Paris (voir lien sur le dossier d'inscription p 3 et 10). En cas de difficulté, consultez cette Foire aux Questions et adressez vous au Pole Solarité paramédical de l'université de Paris. Le secrétariat de l'IFSI ne peut répondre à vos questions sur ce point

précis.

[Université de Paris-FAQ inscriptions 2021](#)

NOMBRE DE PLACES OUVERTES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021 :

90 places pour les candidats relevant de la Formation Initiale (Parcoursup)

21 places pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.

À la suite des annonces du président de la République du 12 juillet tous les apprenants qui ne se sont pas encore fait vacciner sont invités à prendre leurs dispositions pour obtenir un schéma vaccinal complet avant le 1er septembre. A compter du 15 septembre, tous les apprenants devront présenter un pass sanitaire pour venir à l'IFSI ou en stage.

Les apprenants devront donc être soit vaccinés soit présenter un test RT-PCR négatif.